**Règlement du concours « Parler français, c’est cool ! »**

1. Le concours s’intitule « Parler français, c’est cool ! »

2. Le concours est ouvert aux apprenants de 1ère (Form 1), 2e (Form 2) ou 3e (Form 3) apprenant le français en tant que langue étrangère dans les collèges de Malte et de Gozo.

3. Les objectifs de ce concours sont les suivants :

* Donner l’opportunité aux apprenants de bien communiquer en français et d’améliorer leurs compétences communicatives.
* Aider les apprenants à communiquer dans des situations réelles quotidiennes, leur donner le temps de pratiquer le français en classe et les aider à avoir confiance en eux.
* Donner aux apprenants la clé de leur succès et les encourager à être acteurs de leur apprentissage dans un environnement rassurant.
* Rendre l’apprentissage et l’enseignement du FLE plus motivants.

4. Le concours sera lancé par e-mail dans tous les collèges de Malte et de Gozo, sur le site de l’APFM ([www.apfmalta.com](http://www.apfmalta.com)) et sur la page Facebook de l’Association **le vendredi, 5 octobre 2018**.

5. Les professeurs qui participeront à ce concours devront **filmer et poster une courte séquence vidéo** **(5 minutes au** **maximum** **et format mp4)** qui montre un jeu de rôle entre 2 ou 3 apprenants au maximum et qui traite un thème lié au programme scolaire français. Les professeurs participants devront télécharger les extraits vidéo de leurs élèves sur Google Drive s’ils ont un compte Gmail et les partager à l’adresse e-mail de l’APFM : apfmalte@gmail.com ou bien envoyer une copie du CD à l’adresse postale suivante : APFM c/o Alliance Française de Malte –Méditerranée, Il-Moll Tal-Ħatab 7/8 Timber Wharf, Office 1&2 Marsa MRS 1443. Il est primordial d’étiqueter chaque CD/DVD avec les noms des élèves, le nom de l’école ainsi que la classe. Dans le cas où plusieurs enregistrements sont envoyés sur un seul CD, chaque jeu de rôle devra être sauvegardé dans un dossier séparé avec le nom des élèves comme titre. Les extraits vidéo devront atteindre l’APFM au plus tard **le mercredi 12 décembre 2018.**

6. Les professeurs devront aussi envoyer **une photo** des élèves (en binômes ou en groupe) en jouant le jeu de rôle. Ils peuvent envoyer les photos directement à l’adresse email de l’APFM : apfmalte@gmail.com au plus tard le mercredi 12 décembre 2018.

7. L’activité peut se dérouler en classe, n’importe où dans le collège ou même en dehors de l’école. Les élèves devront jouer la scène en portant leur uniforme mais ils peuvent utiliser des accessoires pour rendre la situation réelle.

8. Les élèves qui participeront à ce concours devront fournir une transcription du jeu de rôle (une transcription par binôme/groupe).

9. Les professeurs devront s’assurer que chaque élève-participant a un formulaire de consentement qui est signé par son parent/tuteur avant le début du tournage de l’activité. Les formulaires de consentement devront être gardés par le professeur.

10. Tous les participants recevront un Certificat de Participation. Il y aura 3 catégories de gagnants – Catégorie 1 sera pour les élèves de 2e (Form 2), catégorie 2 pour les élèves de 3e (Form 3) et Catégorie 3 pour les élèves de 4e (Form 4). Chaque catégorie recevra un premier et un deuxième prix. Les candidats seront jugés selon les critères suivants :

* La pertinence au programme scolaire et aux situations quotidiennes ;
* La prononciation et la fluidité de la parole ;
* La structure grammaticale ;
* L’originalité et la créativité ;
* La communication non-verbale.

11. Les résultats seront communiqués en janvier 2019 sur le site de l’APFM ([www.apfmalta.com](http://www.apfmalta.com)). Les prix et les certificats seront décernés lors de l’Assemblée Générale de l’APFM le 25 janvier 2019.

12. Les professeurs devront envoyer les fiches de participation à l’adresse e-mail suivante : apfmalte@gmail.com **avant le mardi 6 novembre 2018. Ils devront envoyer les extraits vidéo avant le mercredi 12 décembre 2018.**

13. Le Comité de l’APFM se réserve le droit de mettre les photos et les vidéos des activités sur les sites de l’APFM/la CEO/la FIPF et sa page Facebook.